

AUTO MOTO BATEAU ECOLE PUJUILA

ROUTE DU PORT
20137 PORTO-VECCHIO
TEL: 04.95.72.27.79
Email : autoecolepujuila@gmail.com

RESIDENCE GIOVASOLE
20169 BONIFACIO
TEL: 04.95.73.15.16

LES QUATRE CHEMINS
20137 PORTO-VECCHIO
TEL: 04.95.70.30.25

CONSTITUTION D'UN DOSSIER POUR LE PERMIS MOTO :

- 2 Photos d'identité couleur avec signature (ephoto agréé ANTS)
- Pièce d'identité recto-verso en cours de validité
- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (facture eau, électricité, gaz, téléphone, impôt ou quittance de loyer non manuscrite)
- Pièce d'identité de l'hébergeur recto-verso en cours de validité
- Attestation d'hébergement
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (de 17ans à 25 ans)
- ASSR 2ème niveau ou L'ASR (obligatoire jusqu'à 21 ans)
- Livret de famille ou extrait acte de naissance

Pour un deuxième permis: la photocopie du premier permis recto/verso.

Pour les annulations : Réf.44 ou Réf.7, test psychotechnique et visite médicale

Pour les étrangers hors UE ou bulgares: Passeport et titre de séjour ou résident

Pour les mineurs étrangers: Titre de séjour des parents. Passeport du candidat.

Document de circulation pour étranger mineur valide ou Titre d'identité républicain valide

TARIFS TTC (Valables jusqu'au 31.12.2023)	PERMIS A1	PERMIS A2
INSCRIPTION (frais de gestion, fournitures administratives)	81 €	81 €
FRAIS D'ENREGISTREMENT ANTS	40 €	40 €
ACCES INTERNET	30 €	30 €
LIVRE CODE MOTO	14 €	14 €
FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT CODE	32 €	32 €
REDEVANCE ETG	30 €	30 €
FORFAIT CONDUITE	750 €	800 €
PRIME FIDELITE (élève ayant déjà passé le permis voiture chez nous)		750 €
FORFAIT SPECIAL A1-A (élève ayant passé le permis A1 chez nous)		650 €
Pour les forfaits Toute leçon au-delà des 21h est offerte ainsi qu'une présentation plateau et circulation		
Cours A1 ou A2 : 1h00 (transfert: hors forfait ou perfectionnement)	52 €	52 €
Frais d'accompagnement conduite (transfert: hors forfait ou si échec)	52 €	52 €

Hors contrat : demande de fabrication du titre 30€

L'auto-école fournit à chaque élève casques, gants et tenue pluie.

L'élève doit venir aux cours moto avec une tenue obligatoire : pantalon jeans, chaussures moto route et blouson moto sous peine d'être refusé.